Décision 21-DCC-257 du 24 décembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Biofutur par le groupe Inovie

Posted on: 24 décembre 2021 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Inovie
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Biofutur

Lire

le texte intégral de la décision
131.48 Ko